



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 11 juin 2014

Dans le cadre de l'amélioration de la route des Etangs, le Conseil communal a adjugé les travaux de génie-civil à l'entreprise Evéquoz SA et l'appareillage à l'entreprise Energie Moderne.

Divers mandats ont été attribués pour l'aménagement du nouveau bâtiment scolaire :

- à l'entreprise Nicolas Tacchini pour la fourniture de trois tables sur mesure à l'UAPE,
- au consortium Raymond Héritier et Pierre-Clovis Reynard pour la fourniture de chaises et de canapés de l'UAPE, salles de classe et d'appui,
- à la maison Hunziker SA pour la fourniture de onze tableaux interactifs

Le Conseil communal a validé la proposition du Conseil de Fondation du Home de Zambotte, de modifier l'article 1 des statuts qui mentionne le nom de la Fondation. Désormais cette dernière portera l'appellation « Fondation de Zambotte ».

En remplacement de MM. Pierrot Métrailler et Laurent Solliard, démissionnaires, le Conseil communal a nommé Mme Gaiane Héritier et M. Jessy Héritier, respectivement cheffe de l'information et responsable de la logistique au sein de l'Etat-Major de conduite communal.

Le Conseil communal donne son accord pour la mise en place de deux mesures, en collaboration avec les associations Pro Senectute et Pro Juventute, qui permettront à la Commune d'obtenir le label « Commune en santé » avec 1*.

En collaboration avec la Ville de Sion, la Commune d'Arbaz et l'aéroport, la Commune de Savièse financera la réalisation d'une nouvelle ortho-photographie, en remplacement de celle réalisée en 2011.

Le groupement d'ingénieurs G.I. GASd par sd ingénierie Sion SA a reçu un mandat complémentaire dans le cadre de l'aménagement et la revitalisation de la Morge, pour établir un document simplifié et accessible au public de l'avant-projet établi. Après déduction des subventions accordées (75 %), le solde est réparti entre les Communes de Conthey et de Savièse, et la ville de Sion.

Une borne eurorelai sera posée à Binii permettant aux camping-cars de vidanger leurs eaux grises (cuisine et salle d'eau) et leurs eaux noires (WC) et de faire le plein d'eau. Cette installation correspond au développement du tourisme doux dans la région de Binii et de l'amélioration des possibilités de stationnement des camping-cars sur le territoire de notre Commune.

La commission développement des infrastructures a mené une réflexion sur l'état du réseau d'eau potable de la Commune de Savièse. La comparaison réalisée entre la consommation estimée et la consommation effective montre que la consommation estimée représente le 50 % de celle effective, autant pour l'hiver que pour l'été.

Ce constat soulève le commentaire suivant : Le réseau d'eau potable cumule de nombreuses pertes et fuites qui peuvent être estimées à un débit de 20 l/s et représentent dans les mois de consommation minimale (les mois d'hiver) environ 50 % du débit d'eau filtrée à la station de la Zour.

Mesures proposées pour améliorer la situation :

1. connaître et maîtriser l'état du réseau d'eau potable et les installations liées à ce réseau
2. optimiser l'utilisation des ressources existantes et disponibles en eau,
3. réduire la consommation de la population.

Tenant compte des directives fixant les modalités de reprise des consortages, celui du RP de Chervigninaz-Zampillon est repris par la Commune, avec effet au printemps 2015.

Le Conseil communal a décidé de porter de CHF 500.—à CHF 1'500.—le soutien communal accordé au groupe Entraide. Le groupe Entraide est un groupe de bénévoles qui assurent le transport, un accompagnement, de la compagnie.

Les avis de salubrité sont en nette diminution. Le Conseil communal remercie les propriétaires pour l'entretien apporté à leurs propriétés / leurs bâtiments.

L'office fédéral du développement territorial (ARE) a annoncé que la proportion de résidences secondaires pour la Commune de Savièse avec les corrections apportées était à 14,9 %.

Le panneau solaire posé au chalet des Ertets a été endommagé après la saison d'hiver. Le Conseil communal a mandaté la maison Sionic pour le remplacer.